



**Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars**  
*Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, groupement 230*

Paris, le 22 octobre 2018

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 6 OCTOBRE 2018**

Le quorum est atteint (amicales présentes ou représentées - présents + pouvoirs reçus). Le GCA (2s) d'ANSELME ouvre donc la séance à 15 h 00 puis remercie les participants de leur présence.

Comme d'habitude et avant toute chose, je vais vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence et de recueillement en hommages à nos morts de l'année écoulée, ceux de l'Union et ceux de l'Armée de Terre, aux morts de nos Régiments et ceux de nos familles.

En ce qui concerne les anciens :

Le Gal Bernard SELOSSE, M. Emile PACCARD, le CL Benoît Henri BERTRAND, le MDL/C Jean-Pierre COINTEPAS, M. Jean Pierre ROCHETTE, CL Félix EBELING, le Gal Xavier d'ARRAS, Mme CODET, le LCL Pierre DANES, le CL Jean AUDINOT, Le Gal Bruno de SOOS, le Gal de CA Dominique GOURLEZ de La MOTTE, le Gal Etienne de GRASSET, M. Arthur DAUMONT, M. Jean Pierre STRINO, le GAR Pierre FORT ERRE, M. Noel LABLANCHE, le Gal HENRI LALANDE, M. Francis HERMAN, M. Jean Claude NOUELLAIN, CL Hervé SERAIN, le Gal François VORUZ, le CL Cyril de FONTENAY, le Gal BEAUSSANT, le Gal WATREMEZ, le Gal Hugues de FONTAINES, M. Honoré CHAMBARETAUD, CL Stéphane CZARNECKI, CL Guy COULON...

En ce qui concerne l'Armée d'active, je voudrais citer le sergent-chef MOUGIN et le brigadier-chef DERNONCOURT du 1er régiment de Spahis de Valence, et l'adjudant-Chef Stéphane GRENIER du 13<sup>ème</sup> RDP, morts pour la France au Mali, et tous les morts pour la France de nos armées.

J'associe aussi à votre souvenir tous les blessés de guerre de l'ensemble de nos unités.

-----Minute de silence-----

Je vous remercie.

**2/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

*Avant d'aborder les activités passées et d'en faire un court bilan, je voudrais vous faire part de quelques réflexions générales sur la situation de notre Armée et de notre Arme.*

*A l'issue des travaux sur la Loi de programmation militaire, le CEMA s'est exprimé récemment :*

*Je le cite : "A l'issue de la période de programmation militaire qui s'ouvre, notre Armée ne sera plus éreintée, sous-équipée, sous-dotée et sous-entraînée comme aujourd'hui. Mais elle restera une Armée des dividendes de la Paix, une Armée du temps de Paix".*

*Et pourtant au mois de juillet dernier, au moment de la présentation de la Loi tout le monde s'accordait pour dire que cette Loi marquait une inversion de la tendance historique de déflation subie par le Défense depuis de longues années. Ce qui est vrai, mais cette Loi répond-t-elle vraiment aux défis de l'époque actuelle ?*

*La question mérite d'être posée. Je pense que le constat du CEMA est malheureusement réaliste !*

*En effet, on peut souligner que s'il y a des efforts certains qui ont été accordés effectivement sur des programmes et domaines particuliers cette Loi ne répond pas aux exigences du temps de guerre que nous vivons. « Elle restera bien une armée de dividendes de la Paix par son format et par ses capacités opérationnelles limitées. Autant dire que l'outil défini par la Loi ne correspond pas ou très peu aux menaces et à la politique étrangère que la France voudrait mener ! C'est pourquoi le Général François LECOINTRE a fait part de ses doutes quant à l'efficacité de la loi promulguée mi-juillet.*

*L'an dernier à l'occasion de la précédente AG j'étais intervenu sur les conditions scandaleuses du départ du GAR Pierre de VILLIERS ! On aurait pu penser que cet événement aurait eu plus d'effets positifs sur les débats préparant la loi et que Bercy en aurait tenu compte. Force est de constater que le résultat est maigre et tout au moins insuffisant.*

*Je ne voudrais pas vous abreuver de détails et de chiffres que vous pouvez trouver dans les documents officiels ! L'horizon des 2 % du PIB réclamé par le Gal de VILLIERS pour 2022 a été repoussé à 2025 dans une promesse aléatoire qui porte bien après la fin du quinquennat actuel ! Par ailleurs on peut se demander si cette loi sera suivie et tenue année par année !*

*Pour notre Arme, je nuancerai le constat, car il faut reconnaître que cette dernière connaît et va connaître un certain renouveau quant à ses matériels et pour certaines de ses capacités notamment pour le renseignement et la gestion de*

*l'information opérationnelle. Certes la production se fera à un rythme relativement lent, mais le processus est enclenché : Autour du grand concept « SCORPION » de l'Armée de terre, nous aurons en fin de loi une revalorisation du Char Leclerc (122 chars revalorisés sur un parc de 200 chars !!), l'arrivée de l'EBRC JAGUAR (150 en 2025 ) pour remplacer l'AMX10RC, la SAGAIE et le VAB/HOT, la production du VBMR GRIFFON pour remplacer le VAB dans toutes ses versions et la modernisation des SIC dans le cadre de la modernisation et l'optimisation de l'emploi des Groupements tactiques et des Grandes Unités.*

*Le souci qui reste entier c'est le soutien des forces en cohérence avec la montée en puissance de ces nouveaux matériels. Nous aurons certes une belle Arme bien équipée à terme, mais elle restera petite par le nombre de ses hommes et de ses Régiments et les parcs de ses matériels !! Le format va probablement peu évoluer ! Ce qui a pour conséquences, à terme, que notre monde associatif des cavaliers qui se réduit depuis de nombreuses années déjà à grands pas va rejoindre la taille adaptée à l'Armée d'active !! C'est inéluctable.*

*Ainsi, j'aimerais envoyer un message concernant la sauvegarde du souvenir et des traditions de nos Régiments dissous. En effet, le Commandement a eu la sagesse de sauvegarder l'existence des subdivisions traditionnelles de la Cavalerie qui sont toutes représentées par un ou plusieurs Régiments d'active. Il serait souhaitable que ces derniers puissent rassembler autour de leur Salle d'honneur ou ailleurs, la mémoire et un certain patrimoine des unités dissoutes de leur subdivision d'arme ! Pour cela, le rôle des Amicales de ces Régiments est essentiel pour aider le Chef de Corps à monter cette opération. Les Cuirassiers ont créé « la Maison du Cuirassier » qui rassemble quelques salles consacrées aux Régiments dissous. D'autres subdivisions ont des Musées spécifiques qui pourraient répondre à ce besoin.*

*Je vous engage à relayer ce souhait qui répond au devoir de mémoire ! Merci.*

## **ACTIVITÉS PASSÉES**

Les principales activités de l'Union de puis la dernière AG du mois d'octobre 2017 sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois : le 21 mars et le 26 septembre 2018 au siège de l'Union. Notons aussi plusieurs réunions de Bureau.
- Comme vous le savez, au lendemain de notre dernière AG en 2017, à l'issue de la messe de Cavalerie, une très belle Prise d'armes présidée par le CEMAT s'est déroulée dans la Cours des Invalides. Ce fut un grand moment ! Le général d'Armée BOSSER a en effet prononcé un ordre du jour très élogieux pour notre Arme, son histoire, son esprit et ses capacités. Cet ordre du jour a été diffusé dans notre revue.
- Je vous ai représentés à Saumur le 26 janvier dernier pour le départ du Gal de BARMON, commandant les EMS et l'Ecole d'EM, qui quittait le service actif.
- Le 16 avril, cérémonie traditionnelle de Berry au Bac.
- Pour la commémoration du Centenaire des Combats du Mont KEMMEL en Belgique, une forte délégation de l'Union (Gal d'ANSELME, Gal de ROODENBEKE, le CNE POUCHERET et le major NONOTTE en portedrapeau) a représenté la France le 27 avril pour honorer la mémoire des combattants qui dans la région d'Ypres ont su s'opposer à l'avance allemande fin avril 1918 !
- Il faut noter aussi la cérémonie annuelle en Belgique pour les combats du Corps de Cavalerie de mai 1940. Notre représentant était le Gal DRION.
- Pour les Saint-Georges il faut noter la cérémonie de Saumur suivie d'un déjeuner des EMS le 19 avril dernier. Notre Saint-Georges parisienne s'est déroulée le lendemain à Olivet au sein du 12° RC le 20 avril. Ces deux journées ont été un moment fort de cohésion et d'amitié. Mais je dois constater que peu de parisiens se sont déplacés à cette occasion. L'expérience n'est peut-être pas renouvelable !
- Au cours de l'année et notamment du printemps certains régiments ont voulu marquer d'une manière festive des anniversaires : Il s'agit de l'anniversaire des 350 ans du 12° RC le 17 mai dernier à Olivet et de l'anniversaire des 350 ans aussi du nouveau 5° RD à Troyes, du centenaire de la création des Chars de combat et de la création du 501° RCC le 12 mai, du centenaire d'USKUB par le 1° RS à Valence le 28 septembre. Je dois souligner la grande qualité de ces événements qui ont voulu faire revivre d'une manière forte la mémoire et les hauts faits de leurs anciens.
- Prise d'armes à Saumur pour les Cadets de Saumur courant juin.
- Le défilé du 14 juillet de cette année a mis à l'honneur un certain nombre de régiments (4° RCh, 1° RS, 2° RD, 5° RD) et même l'EC avec le Père de l'Arme qui défilait dans le cadre du Commandement de l'Entraînement et des Ecoles de combat interarmes.
- Les 20 et 21 juillet derniers, j'ai pu assister au Carrousel de Saumur. Je tiens à souligner l'excellente prestation de cet événement traditionnel ! J'ai félicité le Gal Benoit PARIS à ce sujet, car il a su reprendre la main sur cette activité emblématique et trouver, non sans difficultés, avec l'Administration Centrale la manière et les procédures de faire perdurer le Traditionnel Carrousel, au sein de la Défense ! Chapeau et merci Mon Général. Comme tous les ans à l'occasion du Carrousel, les Prix du Challenge de BOISSIEU ont été remis au cours d'une prise d'armes le samedi 21 juillet matin.
- Comme vous le savez, sur l'initiative du Père de l'Arme, nous avons organisé avec l'ANOR-ABC et l'EC, les 28, 29 et 30 septembre, un rassemblement exceptionnel à Saumur des « Journées de la Cavalerie 2018 », autour de l'anniversaire de la dissolution de la 4° DI et du 90° anniversaire d'existence de l'ANOR-ABC. Le thème

était : « EOR de Saumur : un siècle au service de la France ». Ces deux journées très réussies ont été l'occasion de réaffirmer la nécessaire unité de la grande famille des cavaliers autour du Père de l'Arme et de la Maison Mère.

- Participation au Congrès de la FNAM à Nantes, les 21 et 22 juin.
- D'une manière générale l'UNABCC participe aux réunions et travaux du Comité d'Entente Nationale présidée par le Gal DARY, ainsi qu'aux réunions du CDC-AFN pour la défense et la mémoire de la guerre d'Algérie. Je souligne l'action exemplaire du Gal Henry-Jean FOURNIER, cheville ouvrière du CDC-AFN et Président de Soldis-Algérie qui recherche la liste et la mémoire des soldats français disparus.
- L'UNABCC reste fidèle à l'ADO et participe modestement à l'aide financière destinée aux orphelins de l'AdT.

## ACTIVITÉS A VENIR

- Dans le cadre des JC 2018, nous avons demain la messe de la Cavalerie suivie du lunch à l'EM et la cérémonie à l'Arc de Triomphe. Cette année en raison du rassemblement à Saumur des 28, 29 et 30 septembre derniers nous aurons certainement moins de monde ! Cependant d'une manière générale je demande aux Amicales et Fédérations de se faire représenter aux JC. C'est une manière de démontrer notre cohésion et notre esprit cavalier.
- Le Colloque traditionnel, organisé généralement le lundi qui suit la messe de la Cavalerie est décalé au mois de décembre. En effet il nous est apparu très souhaitable de clôturer les années 14-18 par un colloque sur la Victoire de 1918. Comment la France s'est-elle entièrement mobilisée pour gagner en 1918 ? C'est la question que le colloque abordera sous différents aspects. Il aura lieu le 10 décembre 2018 à l'Amphi FOCH de l'EM. Ce colloque est organisé par l'AACHEAR-IHEDN, AAT et l'UNABCC. Il abordera successivement, après une conférence introductive du Professeur Henri SOUTOU, deux thèmes : « Les ruptures ou innovations sur le champ de bataille qui ont permis la victoire » et « La mobilisation globale des forces vives de la Nation ». Venez nombreux à cette journée qui sera certainement très riche en enseignements et en leçons pour maintenant !
- Le 05 décembre 2018, notez la manifestation au quai Branly pour honorer les Morts pour La France des combats d'AFN.
- La date de la Saint-Georges nationale à Saumur pour 2019 n'est pas encore connue.
- Nous essaierons de connaître les manifestations du 11 novembre prochain et je pense qu'il est de notre devoir d'y participer.
- Cérémonie annuelle en Belgique pour les combats du Corps de Cavalerie à Jandrain/Orp Jauche, courant mai 2019, pour le 70° anniversaire du monument de la cavalerie manifestation qui peut intéresser plusieurs de nos Fédérations.
- Quant à la revue A&T, nous avons proposé que les numéros de 2019 soient orientés sur les thèmes suivants (réunion du Comité de communication de l'Union) :
  - Numéro 143 (janvier 2019) : Spécial 13° RDP et articles sur le bilan du Colloque.
  - Numéro 144 (Avril 2019) : Spécial EC et 2° RD
  - Numéro 145 (Juillet 2019) Spécial 4° RCh et Défilé de la Victoire, les titres de gloire et tableau des Etendards.
  - Numéro 146 (Octobre 2019) : Spécial 5° RC et 5° RD, programme SCORPION
- Je salue les délégués régionaux qui sont en nombre aujourd'hui et je les remercie vivement de leurs actions et des initiatives qu'ils prennent. Vous aurez un point de situation par le CL RIBOUD, vice-président.
- Enfin, je propose que nous formions un groupe de travail qui puisse étudier et simplifier la procédure de paiement des cotisations au sein de l'Union. Nous en reparlerons au cours de l'AG quand on abordera ce sujet.

Pour terminer, permettez-moi de revenir sur la mission première de l'UNABCC : « ASSURER L'UNITÉ DE LA GRANDE FAMILLE DE LA CAVALERIE ». Je l'ai ressenti très fort le week-end dernier à Saumur.

Cette tâche est fondamentale, elle a été voulue d'une manière très forte par nos anciens qui ont milité pour rapprocher dans un même esprit des Associations et Fédérations, la Cavalerie Blindée, lourde et légère, les Chars et les différentes composantes de notre Arme du cavalier soldat au général, de l'Active à la Réserve, des jeunes aux anciens ! Relisez pour cela l'historique de la création de l'UNABCC que vous avez dans notre site internet ! Je rends hommage aux Généraux de l'époque qui ont milité pour cette union : TOUZIER DU VIGIER, de BOISSIEU et le Gal COMPAGNON qui a été le premier Président de l'UNABCC et qui a su faire la synthèse !... Notre responsabilité est de continuer cette cohésion et cette unité dans le cadre de l'esprit cavalier, notamment pour une armée totalement professionnalisée !

Selon le principe très sain de subsidiarité bien compris, cette union est d'abord morale ! Chaque amicale, chaque fédération, et toute autre organisation (je pense à Saumur ANOR-ABC) doit certes garder sa spécificité, mais rester fidèle à cette charte de l'unité.

Vis à vis de l'extérieur, du monde civil, du Ministère et des autres armes cette posture est fondamentale, car plus on est nombreux plus on est écouté ! C'est pourquoi je dis toujours que nous représentons toutes les catégories de l'Arme et toutes les postures possibles : cotisants, lecteurs de notre revue et de notre site, simples sympathisants ou tout simplement la grande masse de ceux et celles qui ne nous répondent pas ou qui ne se sont jamais manifestés !!!

Pour avoir servi de longues années ou simplement quelques années ou mois dans la Cavalerie nous avons en commun un héritage à partager.

Enfin cela fait presque 10 ans que je suis président de l'UNABCC et il serait temps que je passe la main !! Car j'estime qu'il y a un renouvellement nécessaire à prévoir et des évolutions à réaliser !!!  
Je suis potentiellement démissionnaire et j'attends que de bonnes volontés se déclarent !

Je vous remercie.

*Il est proposé alors de voter l'approbation du rapport moral du président : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

Le président donne alors la parole au GDI BEAUDOUIN afin de nous exposer le futur de la Cavalerie blindée (le GDI BEAUDOUIN, cavalier, ancien CDC du 12 RC, est actuellement sous-chef d'Etat-major « Plans et Programmes » à l'EMAT et membre du CA de l'UNABCC).

## **INTERVENTION du GDI BAUDOUIN**

La fin de la guerre d'Algérie puis la chute du mur de Berlin, font que le format de l'armée actuelle a fortement diminué pour en arriver à un format de « temps de paix ». Néanmoins, on peut dire que le volume et l'importance de la Cavalerie Blindée a augmenté, depuis 2016. Ainsi, ce sont près de 10 escadrons qui ont été créés. Dans la Bande Sahélo-Saharienne, la cavalerie joue un rôle prépondérant en composant l'un des trois groupes tactiques, avec le groupe tactique à dominante infanterie et l'autre à dominante hélicoptère.

La plus importante rénovation de véhicules depuis les années 70 va être entamée et portera sur plus de 800 véhicules blindés. Le nouveau blindé « JAGUAR » qui remplacera à terme l'AMX10 RC et l'ERC « Sagaie » sera équipé du MMP « missile Moyenne Portée » conçu avec MBDA, le meilleur au monde, d'une portée de 5 000 mètres et du canon franco-britannique de 40 mm, va être commandé à 300 exemplaires. 150 JAGUAR seront livrés d'ici 2025 ce qui correspond à un budget de 6 milliards d'euros. La famille VAB sera remplacée par la famille du GRIFFON et le « Véhicule d'Aide à l'Engagement » (VBAE) à moteur hybride, avec un blindage spécifique et robotisé est programmé. Le char LECLERC lui-même va être revalorisé d'ici 2025 en attendant le char du futur vers 2035 issu d'un programme franco-allemand. Ce nouveau char ne sera ni un « LEOPARD 3 » ni un « LECLERC 2 » mais il mettra en œuvre un nouveau blindage, une furtivité accrue et un armement composé d'un missile performant. Concernant l'armement et l'équipement individuel le pistolet automatique MAC 50 va disparaître définitivement, le FAMAS est en cours de remplacement par le HK416 et un nouveau gilet pare-balles va équiper les unités avant 2025. Enfin, un effort conséquent va être fait dans le domaine de la maintenance des matériels, de l'entraînement des équipages qui était descendu à moins de 40 heures par an et qui va passer à 60 heures pour atteindre à l'horizon 2025 le minimum indispensable de 100 heures. Enfin, le domaine de la cyberdéfense va être développé pour faire face à ce qui devient une menace à part entière. Un effort tangible est donc mené contre le scepticisme ambiant, effort qui va se concrétiser dans un premier temps par un budget de 8 milliards étalé entre 2019 et 2022.

Question de M Floris FLORQUIN : Peut-on craindre de nouveau une guerre symétrique ?

Réponse du GDI BEAUDOUIN : oui, tout à fait. Il suffit de voir ce qui se passe en UKRAINE dans le conflit du DONBASS. En IRAK également on a assisté lors de la bataille de MOSSOUL à une résurgence du rôle prépondérant des blindés.

## **2/ INTERVENTION DU TRESORIER**

Le LCL DESCLAUX, trésorier va présenter le bilan financier 2017, et le projet de budget 2019 qui seront soumis au vote de l'assemblée. Il présentera également le point d'avancement du budget 2018, non soumis au vote.

### **21- Bilan financier 2017**

Le trésorier présente les comptes : pour un total des dépenses de 19 979 € pour le fonctionnement de l'Union, les recettes se sont élevées à 19 974 € ; le déficit est de 5 euros ! Les comptes de BERRY-AU-BAC (21 489 €) et des JC (7 142 €) ont été équilibrés.

Pour l'année 2017 comme les années précédentes, on enregistre d'une part, une baisse du nombre des cotisations et d'autre part aucune augmentation du nombre d'abonnements à la revue.

Néanmoins l'équilibre budgétaire est atteint essentiellement grâce à la participation des industriels au financement de nos activités. Il s'agit principalement de la société NEXTER et d'ARQUUS (ex RENAULT TRUCKS DEFENSE).

C'est en particulier le cas pour le colloque mais aussi pour l'activité qui s'est déroulée à BERRY-AU-BAC et pour laquelle il a été fait des comptes à part. A chaque fois, les subventions départementales et la participation des industriels ont été primordiales pour éviter le moindre déficit.

Malheureusement, pour les prochaines années, il va falloir s'attendre à une baisse des subventions de l'Etat.

### **Avis de la commission de contrôle des comptes :**

La commission a procédé à l'examen des comptes de l'UNABCC pour l'exercice 2017. Les méthodes et procédures appliquées n'appellent pas de remarques particulières. Les comptes des deux grands événements de l'année, Berry au Bac et les journées de la Cavalerie ont été séparés et permettent donc une meilleure lisibilité, ils sont repris dans la

synthèse. Le don de 1 500 € à l'ADO a été prélevé sur le fonds associatif comme l'avait suggéré la Commission dans son rapport sur les comptes de 2016. Il n'impacte donc pas le compte d'exploitation de 2017 qui se présente pratiquement à l'équilibre :

- Charges : 19 979 € Recettes 19 974 €, l'écart de 5 € pouvant être considéré comme négligeable.
- L'équilibre de ce résultat est dû à la contribution des Industriels au niveau de 5 500 € dont 2 000 € au titre de l'aide à la revue A&T. Ceci nous amène à nous interroger sur les mesures à mettre en œuvre pour rééquilibrer l'exploitation de cette revue unanimement appréciée, base de l'action de l'association en termes de communication mais fortement déficitaire malgré l'aide précitée : Charges = 10 725 € pour recettes = 3 630 €.
- La subvention de l'Etat pour le fonctionnement de l'association au niveau de 1 500 € n'est pas en voie d'augmentation et son règlement est toujours tardif.
- Il est vrai que sa participation aux JC (1 500 €) et à l'évènement ponctuel de Berry au Bac (5 000 €) tempère cette remarque pour cette année mais quid de l'avenir ? Et ce malgré l'augmentation de la cotisation à 35 € qui est loin de compenser la régression du volume des cotisations.
- L'apport global des industriels pour cette année, au niveau de 10 200 € (dont 3 000 € pour Berry au Bac et 1 700 € pour les JC) a donné de l'oxygène et la poursuite de cette relation est primordiale pour l'UNABCC. Cependant la précarité de ces subventions et allocations fait apparaître la fragilité des comptes de l'association.

## **22- Budget 2019**

Le LCL DESCLAUX présente alors le budget établi pour 2019 et présenté en septembre au CA.

Les prévisions de budget ont été faites en tenant compte d'un montant des subventions (étatique-industriels) semblables à 2017.

Le budget proposé est équilibré, il s'élève à 20 800 €.

## **23-Avancement du budget 2018**

Le LCL DESCLAUX présente l'avancement du budget 2018.

A ce jour, les recettes s'élèvent à 11 671,60 € pour 12 674,26 € il apparaît un solde négatif de 1 092,66 €. La situation à l'heure actuelle est de faire face à deux factures importantes de 2 500 € chacune et qui correspondent à la revue et au loyer annuel pour le siège. Or, pour l'instant nous n'avons pas reçu les subventions du ministère suite à un imbroglio administratif.

Questions et interventions :

Intervention du Président : Actuellement c'est la revue qui cause le déficit le plus important. Quant aux industriels, ils veulent un retour donc il faut être imaginatif quant aux activités futures à leur proposer afin d'obtenir leur concours financier.

Précision du Gal de ROODENBEKE : Les industriels veulent des reçus fiscaux or nous ne sommes pas une association d'utilité publique afin d'éviter certaines contraintes. Donc nous ne sommes pas habilités à donner des reçus fiscaux aux industriels.

Question du Gal de BROSSIA : le montant de la cotisation sera-t-il modifié ?

Réponse : ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Question : Fait-on appel aux subventions des départements ?

Réponse du Gal de ROODENBEKE : Quand il s'agit d'évènements régionaux, oui et cela fait l'objet d'une convention réciproque, mais pas dans le cadre d'une activité au niveau national.

Question du Gal de BROISSIA : Qu'en est-il des reçus fiscaux ?

Réponse du Gal de ROODENBEKE : Il faut distinguer les individus et les sociétés. Concernant les individus, il est arrivé qu'on donne aux adhérents un reçu fiscal. Mais cela pourrait conduire à une réprimande de la part de l'administration fiscale, sûrement sans suite, compte tenu de la modicité des sommes sur laquelle porterait le contrôle.

Question d'un adhérent : peut-on en savoir plus sur la baisse des cotisations et quelle est en pourcentage l'importance de celle-ci ?

Réponse du Gal de ROODENBEKE : Cette baisse correspond d'une part aux décès de nos plus anciens adhérents et à la réduction du format de l'armée de Terre qui ne permet pas de compter sur les jeunes de militaires bien moins nombreux qu'autrefois pour compenser le déficit en nombre d'adhésions.

Complément de réponse par le Président : Nous sommes passés en 10 ans de 9 500 adhérents à 4 500.

Précision du Gal de ROODENBEKE : Il y a aussi de plus en plus d'écarts entre adhérents directs, cotisants via les associations et les abonnés à la revue.

*Il est alors proposé de passer aux votes :*

- approbation des comptes 2017 : les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.

- approbation du budget 2019 : le budget 2019 proposé est approuvé à l'unanimité.

## **5/ LA FNAM : Fédération Nationale André Maginot**

Le Gal de ROODENBEKE rappelle l'intérêt de notre affiliation à la FNAM.

L'UNABCC cotise pour 1 342 personnes (dits adhérents principaux) et en retour, elle reçoit une subvention pour 1 310 cotisants (ressortissants ONAC). Une partie de cette subvention est reversée aux amicales concernées au prorata de leurs ressortissants ONAC.

Enfin il est rappelé que si un adhérent ou amicaliste ressortissant ONAC est dans le besoin et s'il a utilisé toutes les aides ONAC, l'UNABCC peut demander une aide à la FNAM au profit de cette personne. Le dossier est obligatoirement transmis à la FNAM par l'Union.

Chaque année il y a un congrès qui s'est déroulé à NANTES en 2018 et qui se tiendra à CAEN en 2019.

Le Président précise à son tour notre intérêt d'être affilié à la FNAM mais aussi la totale convergence de vue avec cette fédération qui est d'une remarquable efficacité quant à la protection de la condition militaire et la défense des droits et des intérêts des anciens.

Question du CES LEMAIRE, président Amicale 12° RCh : Peut-on avoir des informations sur la position de la Fédération Nationale André Maginot puisqu'il est question d'une privatisation de la FRANÇAISE DES JEUX ?

Réponse du LCL BERTHELIN, Secrétaire général adjoint de la FNAM : pas trop d'inquiétude mais grande vigilance quand même sur cette privatisation de la FRANÇAISE DES JEUX dont la FNAM est actionnaire.

## **6/ LA REVUE A&T et LE SITE INTERNET**

En l'absence de Christian BUREAU, rédacteur en chef de la revue et webmestre du site INTERNET, le Gal de ROODENBEKE fait un rapide exposé de la situation.

### **Avenir & Traditions**

La revue de l'UNABCC, c'est la revue de tous. C'est le relais des activités de notre Arme, que ce soit celle des associations que celle des régiments actuels.

Rappel pour les amicales : les comptes rendus des associations doivent parvenir au rédacteur en chef dans des délais qui sont à respecter pour être publiés dans l'un des quatre numéros par an.

Les problèmes que rencontre la revue : des coûts importants qui entraînent un déficit grandissant, le besoin de faire appel à des ressources publicitaires et la nécessité d'avoir des adresses à jours pour une meilleure diffusion. Et pour cela, il est important que les amicales fassent ce travail de mise à jour des adresses postales ET des adresses mail.

### **Site Internet**

Le site connaît un grand succès : plus de 1 900 000 visiteurs. Pour les mises à jour fréquentes et rapides, cela demande beaucoup de travail et de ce fait le LCL (R) REBIFFE, va rejoindre Christian BUREAU afin de lui apporter son aide.

La revue comme le site sont parfaitement complémentaires puisqu'ils sont d'utilisation très différente.

Question de M. Floris FLORQUIN : Puisque la revue creuse le déficit, et par économie de papier ne peut-on pas opter pour une revue « électronique » comme nombre d'administrations et de régiments ?

Réponse du Gal de ROODENBEKE : La question n'est pas nouvelle et elle est délicate. La réponse est à chercher dans un équilibre entre diffusion sur papier et par mail. En effet, nombre d'adhérents ne sont équipés d'ordinateurs ou ne maîtrisent pas bien l'informatique. De plus la lecture de plus de deux ou trois pages sur un écran devient vite fastidieuse.

Intervention du Gal LEFORT : Trop de pages reçues par mail fait que l'on reporte souvent la lecture à plus tard pour finalement oublier. La diffusion sur papier aussi c'est l'occasion pour des visiteurs, ou la famille de découvrir la revue chez soi. Et c'est la possibilité de conserver certains articles qu'on relira plus tard.

## **9/ QUESTIONS DIVERSES**

### **Les Délégués Régionaux par le CL (H) RIBOUD, en charge des délégués régionaux**

Actuellement il y a 16 délégués régionaux. Deux régions n'ont pas de délégués : NANTES et MARSEILLE auxquelles il faudrait rajouter l'ALSACE dont le délégué demande à être remplacé.

### **Rappel du rôle des délégués**

Il n'y a pas de position hiérarchique des « délégués régionaux » mais simplement une action de diffusion de l'information de leur part et de contact avec les régiments locaux.

Problèmes :

- Les chefs de corps, interlocuteurs privilégiés sont souvent absents ces temps-ci.
- Les associations diminuent de volume ou manquent de présidents. Un regroupement d'associations est donc souvent envisagé voire regroupement des présidences à défaut d'un renouvellement.

Suggestions :

- faire connaître les amicales pour que des anciens militaires en difficulté y trouvent une aide ou un réconfort.
- voir plus souvent les CR des associations dans la revue Avenir & Traditions.

Réponse du Président : Un rééquilibrage des articles émanant des régiments et des amicales est à prendre en compte.

Intervention du Gal DRION : Il est important de rappeler aux amicales qu'elles ont un rôle important à jouer par leur présence aux cérémonies et aux activités des régiments car ce sont elles qui contribuent à ce que « l'esprit cavalier » perdure au fil des générations.

Question d'un adhérent : comment peut-on rejoindre une amicale surtout quand on n'en connaît pas près de chez soi ?

Réponse du Col RIBOUD : on peut chercher les adresses sur internet ou à défaut contacter le délégué régional via le site de l'UNABCC.

### **Activités futures**

Le colloque du 10 décembre 2018 à l'Ecole militaire à Paris : « 1918, Pourquoi la victoire ? » La mobilisation des énergies, l'importance des armes nouvelles, le rôle des femmes, etc.) Participation gratuite mais sur inscription. Repas : places limitées et payantes.

### Commémoration de la CAMPAGNE DE FLANDRE en mai 1940 prévue le 9 mai 2019

Intervention du Gal DRION : Les belges sont très sensibilisés par cette période de l'Histoire. Il est prévu, à l'occasion de la commémoration 2019 de célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration du monument. Des précisions sont à venir.

Il n'y a plus de question ; la séance est levée à 17 h 15.

Le Président conclut en remerciant tous les participants et en exprimant le vœu de voir plus de sous-officiers dans les instances dirigeantes de l'UNABCC puisque du soldat au général nous sommes tous animés du même « esprit cavalier ».

Le GCA (2s) A-M d'ANSELME  
Président de l'UNABCC

### **Informations reçues après l'AG**

La Saint-Georges EC-UNABCC 2019 aura lieu le 24 avril à SAUMUR.

Les JC 2019 auront lieu les 5 et 6 octobre à PARIS.